

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

### 1- **SENATORIALES**

Elections des 3 délégués et des 3 suppléants en vue de procéder à l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020 :

Nom	Prénom	Mandat (délégué ou suppléant)	adresse	Remplaçant de (seulement dans le cas particulier des sénateurs, députés, conseillers régionaux ou départementaux)
Mr LE GOFF	Pierre	DELEGUE	Kérouégan	
Mr TIRILLY	Alain	DELEGUE	Kéravel	
Mr NEDELEC	André	DELEGUE	Kerguerel	
Mr LAINE	Jérémy	SUPPLEANT	51 Hent Lokireg	LE GOFF Pierre
Mme BARON	Catherine	SUPPLEANT	1 Hent Sant Yann	TIRILLY Alain
Mme DENIS	Geneviève	SUPPLEANT	Kerven Izella	NEDELEC André

Tous les candidats ont été élus par quatorze voix (nombre de membres présents) dès le premier tour

### **2-Dénomination de rue**

La voie qui traverse le lotissement du hameau de Pont-Pren « Mezou Pont Prenn » s'appellera Hent Mezou Pont Prenn

### **3-Désignation d'un référent élu et d'un référent technique pour INFRA-POLMAR lors d'une pollution marine**

L'élu : Mr Stéphane BOUGET

Le référent technique : Mr Romain GLIDIC

### **4-Autorisation de recruter du personnel de remplacement**

Le Maire a expliqué qu'en début de mandat, il était souhaitable de lui donner cette autorisation qui lui permet de pallier les absences des agents et de pouvoir recruter du personnel de remplacement

### **5-Autorisation de faire appel à du personnel d'intérim**

De même, le Conseil Municipal lui a accordé la possibilité de recourir aux recrutements de personnel d'intérim lors d'un accroissement ponctuel d'activité à l'école ou au service technique

### **6- demande de subvention dans le cadre des amendes de police**

Le Conseil Départemental sera sollicité pour la réalisation d'aménagements à Poul Rodou et des travaux de sécurisation routière dans le bourg.

### **7-Motion pour la compagnie HOP**

Monsieur Jérémy LAINE a donné lecture de la motion suivante afin de soutenir les salariés de l'entreprise HOP ! du site de Morlaix :

« La compagnie Air France a annoncé le 3 juillet dernier, un plan social supprimant 276 emplois sur le site finistérien HOP ! de Morlaix.

Cette fermeture est contraire aux annonces du Président de la République, qui confirme sa volonté de maintenir les usines en région, et d'éviter toute concentration dans les métropoles. De plus, la compagnie Air France a bénéficié d'un soutien financier considérable de 7 milliards d'euros de la part de l'Etat pour soutenir son activité suite à la crise de la Covid 19.

Nous demandons que les dirigeants d'Air France maintiennent les emplois et l'ouverture du site HOP ! de Morlaix, base importante de la compagnie. Nous ne pouvons accepter que les entreprises ayant bénéficié très récemment d'aides publiques détruisent de l'emploi »

Les élus du Conseil Municipal soutiennent la mobilisation collective en faveur des salariés de la compagnie aérienne HOP ! et refusent la fermeture du site de Morlaix, en Finistère.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité